

A.I.C.A



LA TESTE DE BUCH
ARCACHON
GUJAN-MESTRAS

Vive la Forêt



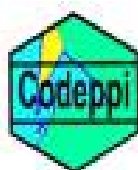
ADDU-FU
ASSOCIATION de DÉFENSE
des DROITS d'USAGE
et de LA FORÊT USAGÈRE



Bassin d'Arcachon Écologie



Association de Défense et de Promotion de Pyla-sur-Mer



CEBA

Coordination Environnement
du Bassin d'Arcachon



Contact : ADDU-FU Boîte Postale 60520 33164 LA TESTE Cedex / mél : contact@addufu.org

FORÊT USAGÈRE en PÉRIL !

NOS DROITS D'USAGE MENACÉS

LA FORÊT USAGÈRE DE LA TESTE SUBIT UNE ATTAQUE.

Depuis plus de 500 ans, cette Forêt millénaire connaît une gestion collective et équilibrée qui :

- préserve sa vitalité, ses richesses, sa beauté,
- bénéficie aux habitants d'Arcachon, La Teste, Gujan-Mestras et du Cap Ferret.

Mais la Forêt Usagère fait aussi, désormais, l'objet de l'avidité de certains.

C'est ainsi que, fin 2020, un propriétaire de parcelles a présenté un « **Plan Simple de Gestion** » visant à ouvrir une brèche dans la gestion de cette forêt.

Les services actuels de l'État ont choisi d'oublier la particularité de gestion de cette forêt : le risque est imminent que ce **Plan Simple de Gestion** reçoive une validation qui ouvrirait la voie à une exploitation mutilante et généralisée.

**C'EST FAIRE FI DES RÈGLES DE GESTION DES DROITS D'USAGE
et OUVRIR UNE PORTE À LA DESTRUCTION DE CE SITE UNIQUE !**

**C'EST UNE VIOLATION GRAVE DES DROITS PATRIMONIAUX
et UNE ATTEINTE À LA SAUVEGARDE
DE CETTE FORÊT EXCEPTIONNELLE !**

RAPPELONS QUE :

La **FORÊT USAGÈRE de La Teste de Buch**, appelée *Grande Montagne*, s'étend sur environ 3 800 hectares de dunes anciennes, entre Dune du Pilat et Lac de Cazaux.

Grâce aux *Baillettes et Transactions* rédigées de 1468 à nos jours, les habitants d'Arcachon, La Teste, Gujan-Mestras et du Cap Ferret bénéficient, entre autres et sous certaines conditions, de bois de chauffage et de bois de construction.

Ce dernier est délivré par des représentants des usagers nommés par les conseils municipaux de la Teste et Gujan-Mestras, et par des représentants des propriétaires.

Les propriétaires du sol ne possèdent pas les arbres.

Les coupes rases, quelle qu'en soit la superficie, ne peuvent y avoir lieu.

La vente et l'exportation du bois hors des communes usagères sont interdites.

Parce qu'elle relève de cette gestion remarquable,
la Forêt usagère est d'une incroyable richesse,
d'une exceptionnelle biodiversité,
d'une beauté unique.

C'est parce que nombreux sont ses défenseurs
que la Forêt Usagère est ainsi préservée.

NOS ASSOCIATIONS ORGANISENT

-dans le respect des normes sanitaires-

une RÉUNION PUBLIQUE

LE VENDREDI 04 JUIN 2021 À 17 H

SUR LA PLACE GAMBETTA, LA TESTE DE BUCH.

**SOYONS NOMBREUX POUR DÉCIDER ENSEMBLE
DES ACTIONS À MENER POUR SAUVEGARDER
LA FORÊT USAGÈRE ET NOS DROITS !**

*« Le vrai Testerin de chez nous,
Dans le cœur, avec sa compagne,
Recèle un morceau d'amadou !
Le vrai Testerin de chez nous :
Si vous touchiez à sa Montagne ! »*

Gilbert Sore